

le Mag

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



de la Communauté de Communes
du Pays de Limours

Octobre 2023 | Toute l'information pour vivre votre territoire

Événements • Véloscénie • Cohésion sociale • Aérotrain • Santé

L'histoire de notre territoire



L'aérotrain

Carrefour des Solidarités



ADMR & Effervescences partagées



Un vent d'histoire

Chères toutes, chers tous,
nous entrons dans une période de l'année propice à la réflexion et à la contemplation des éléments, des lieux et des personnes qui enchantent nos quotidiens.

Le Pays de Limours rayonne par la beauté de ses paysages, par la richesse de son patrimoine, et par ses habitants. Vous vivez, créez, entreprenez et nous aidez à dynamiser ce territoire dont nous sommes fiers.

Notre héritage est dense, et ses vestiges sont visibles autour de nous. Le Centre Hospitalier de Bligny, à Briis-sous-Forges, anciennement sanatorium. La Véloscénie, traversant la voie d'essai historique de l'Aérotrain. Le Domaine de Soucy, espace naturel sensible qui a accueilli des générations de marcheurs en quête de tranquillité.

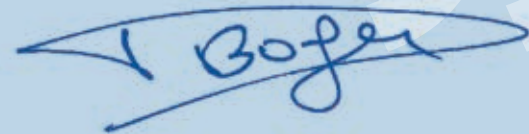
Nous pourrions citer bien d'autres exemples, et vous en avez certainement plusieurs à l'esprit, mais ces trois lieux seront abordés dans les pages suivantes. Cette édition automnale du Mag de la CCPL est l'occasion de suivre leur évolution.

Vous constaterez aussi, en lisant les articles, que le Pays de Limours est un territoire solidaire, notamment grâce à l'engagement de La Croix Rouge, de l'ADMR, de Noa Clic, du Carrefour des Solidarités et du FSL...

Nous ne remercierons jamais assez les associations et les bénévoles pour leur engagement. Ils incarnent et transmettent cette solidarité.

Au vu de la saison, nous vous invitons à parcourir ce numéro avec une tasse de thé, de café ou de chocolat chaud à la main.

Sincèrement vôtre,



Dany Boyer
Présidente, maire d'Angervilliers,
Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne
déléguée à la protection de l'enfance, à la solidarité
et à l'insertion

Sommaire



2-3

4-5

6-7

8-9

10-11

12

13

14

Rétrospective

Les événements estivaux

Développement durable

La Véloscénie

Histoire

Jean Bertin raconté par son fils

L'aérotrain par Daniel Ermissé

Cohésion sociale

Actions sociales en pays de Limours

Santé

Le Centre Hospitalier de Bligny

Adaptez votre logement

Environnement

Le domaine de Soucy

Retour en photos sur les évènements estivaux

Service Unité Développement Durable

- **Nature en Fête, 22 et 24 mai.** Cette année, Nature en Fête s'est étendue sur deux jours au Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis : la première journée avait pour but de sensibiliser les scolaires, la seconde le grand public. Jeudi 22 mai, **111 élèves issus de quatre écoles situées sur le territoire** (Angervilliers, Fontenay-lès-Briis, Les Molières et Saint-Maurice-Montcouronne) se sont essayés aux parcours trottinette et vélo mis en place par Two Roule et VTT91, ont pris part aux ateliers portant sur sports/santé, sécurité routière,



nature en ville, mais aussi découverte de la biodiversité lors d'une balade au Domaine de Soucy. Samedi 24 mai, **500 participants sont venus à la rencontre de 40 exposants.** Chacun a également pu participer aux ateliers (canicross, compostage, recyclage, vélos...), profiter de l'ambiance musicale et goûter aux spécialités des foodtrucks. En présence de la Présidente de la CCPL Dany Boyer, du Vice-président aux liaisons douces, aux travaux, à l'entretien



- du patrimoine bâti et non bâti François Frontera et du Vice-président au Développement Économique William Berrichillo.
- **Atelier compostage le 23 juin.** Le maître composteur du Siredom, Matthieu Bras-selet, a initié 43 participants aux bonnes pratiques du compostage. À l'issue de l'atelier, une trentaine de composteurs ont été distribués gratuitement.



Vous souhaitez vous inscrire à un atelier ?
Une adresse : compostage@cc-paysdelimours.fr

Service Développement Économique

- **L'Autre-Club, Café Rencontre du 6 juin.** Comme chaque 1^{er} vendredi du mois, L'Autre-Club a organisé son traditionnel Café Rencontre, un moment d'échange et de convivialité entre entrepreneurs locaux, aux côtés de la Présidente de la CCPL Dany Boyer. Cette édition a eu lieu dans un cadre exceptionnel : le Golf de Courson, à Courson-Monteloup.



- **Entreprises à la rencontre de vos voisins, 12 et 26 juin.** Cet évènement a permis aux entreprises du territoire de se rencontrer. Au programme : challenges sportifs avec la Maison Sport Santé du Centre Hospitalier de Bligny, animations goliques avec les



professionnels du Golf de Marivaux et de Courson, photobooth, atelier « mixologie » (art de confectionner des cocktails) par la Table de Courson, quiz « découverte » par le service Tourisme de la CCPL, tirage au sort pour gagner 30 paniers gourmands composés de produits locaux. Au total, **ces deux soirées ont réuni 165 personnes**, dont les maires et de très nombreux élus.

- **Évènement barbecue interentreprises, 11 septembre.** Le temps d'une soirée, **80 personnes se sont rassemblées sur le terrain de tennis couvert du Centre hospitalier de Bligny, à Briis-sous-Forges**, dont 49 entreprises locales, des élus et 6 partenaires économiques et institutionnels : la CCI de l'Essonne, CPME 91, Initiative Essonne, L'Autre club, la Mission Locale des 3 Vallées, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



La météo capricieuse n'a pas empêché les participants de partager de bons moments lors de la visite du patrimoine du CH de Bligny, de l'animation de la Maison Sport Santé et du barbecue.

Service Emploi

- **L'atelier Sport-Santé du 17 juin.** Christelle Pierre et Anne-Marie Brénault, enseignantes en Activité Physique à la Maison Sport Santé de Bligny, ont animé **un atelier de mise en mouvement « sport et santé »** avec enthousiasme et dynamisme à la CCPL.



Cette journée a permis de remobiliser les 29 participants chercheurs d'emploi, accompagnés par le service Emploi, sur leurs projets professionnels.

- **Le petit-déjeuner du 1^{er} juillet.** Le service Emploi de la CCPL a organisé un petit-déjeuner pour célébrer la fin des cours linguistiques et numériques avant les congés d'été, en présence des élus, du Président de l'association SAM (Solidarité Accompagnement des Migrants), tous les bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année, ainsi que de l'intervenant pour des cours numériques Monsieur Kerboriou et les apprenants.



Service Enfance et Jeunesse

- **Visite des crèches intercommunales, fin mai.** Les familles dont les enfants ont rejoint les crèches en septembre ont pu découvrir les crèches intercommunales de Soucy, à Fontenay-lès-Briis, et de Gometz-la-Ville en présence de Dany Boyer, Présidente de la CCPL, et Séverine Martin, Vice-présidente à l'éducation.
- **Réunion de rentrée des RPE, 9 septembre.** La réunion de rentrée des RPE Libellule et Papillon a accueilli 50 assistantes maternelles au siège de la CCPL. La Présidente de la CCPL Dany Boyer et le nouveau chef du pôle Petite enfance, Enfance, Jeunesse Robert de Benedictis étaient également sur place. Les assistantes maternelles ont fait la rencontre d'un partenaire, la PMI, et de Corinne Gomes, réflexologue, qui a présenté son intervention prochaine sur un projet de réflexologie. Les animations ont repris à partir du 11 septembre.



Vous souhaitez une place pour votre enfant ?
Contactez les RPE Libellule et Papillon :
rpe-libellule@cc-paysdelimours.fr/
rpe-papillon@cc-paysdelimours.fr

La Véloscénie, un entretien permanent



Des tronçons de la Véloscénie font l'objet de travaux sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Dans le but d'améliorer le confort de roulement et la sécurité des cyclistes journaliers et des vélotouristes, l'aménagement requiert des travaux de rénovation et d'entretien.

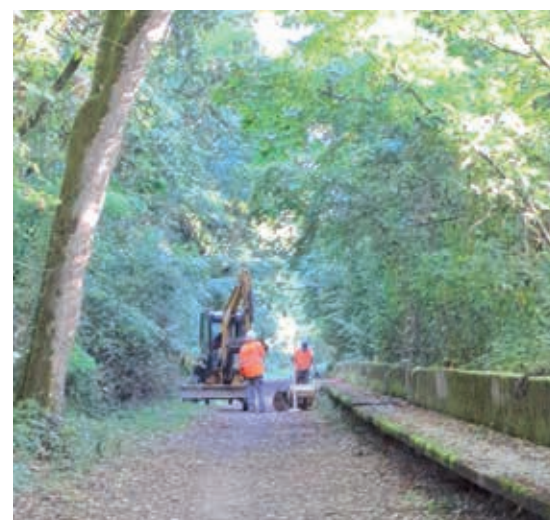
• Secteur du pont de la Bènerie et du pont de Paris, niveau Limours

Entre fin mars et début mai, une restructuration temporaire de la couche de surface du tronçon Pont de Bènerie et Pont de Paris a été réalisée. Travaux nécessaires car ce secteur restait impraticable surtout en période de fortes pluies. Des eaux stagnantes, des mares boueuses rendaient très difficile l'accessibilité des promeneurs et des cyclistes. À moyen terme, la prochaine étape est la sélection d'un revêtement définitif pour ce tronçon.

• Vigilance : toujours sur le tronçon de Limours

Un glissement de terrain a été causé par les fortes pluies. Le terrain sablonneux n'empêche pas la circulation, mais rend le cheminement plus difficile. La CCPL continue ses investigations pour traiter ce problème.

Afin de résorber les différentes problématiques remontées et observées, des travaux de sécurisation seront programmés et échelonnés dans le temps.



La Véloscénie nécessite un entretien régulier, arbres, chaussée (élagage, réfection du sol...).

• Gometz-la-Ville, un nouveau panneau Relai Information Services (RIS)

Un panneau Relai Information Services (RIS) sera implanté sur le territoire de la commune de Gometz-la-Ville. Il permettra aux passants de mieux repérer leur chemin sur la véloroute mais également de découvrir les points d'intérêts (attractions, commerces, toilettes...).



La Véloscénie : un axe vert national au cœur du Pays de Limours

Reliant Paris au Mont-Saint-Michel, la Véloscénie ou la véloroute n° 40, est un itinéraire très fréquenté tant par les cyclotouristes, les sportifs, les promeneurs que les vélotisseurs (trajet domicile-travail).

L'association Véloscénie : la CCPL y adhère depuis 10 ans.

Le parcours de la Véloscénie s'étend sur 450 kilomètres et sillonne 8 départements, 4 régions, 21 intercommunalités et 3 parcs naturels régionaux (PNR). Ces acteurs forment un comité d'itinéraire dont l'objectif est de promouvoir les étapes, les paysages et les tronçons riches d'histoires de cette voie.

La Communauté de Communes du Pays de Limours fait partie de l'association Véloscénie depuis 2015, et renouvelle chaque année son adhésion (dernière adhésion : conseil communautaire du 5 juin 2025).

Où passe la Véloscénie au Pays de Limours ?

Le tracé de la voie verte mesure plus de 9 km sur le territoire de la CCPL et traverse Gometz-la-Ville, Limours et Pecqueuse via le Hameau de Villevert.

Le saviez-vous ? Avant d'être aménagé par la CCPL, le tracé de la Véloscénie n'était autre que la voie d'essai de l'Aérotrein de 1965 à 1974.



La fresque a été restaurée au printemps dernier.



Jean Bertin en 1968.

© Association « Les Amis de Jean Bertin »

Jean Bertin raconté par son fils, Philippe Bertin

Philippe Bertin, fils de l'ingénieur Jean Bertin et président de l'association « Les Amis de l'Ingénieur Jean Bertin », revient sur la vie de ce grand inventeur du 20^e siècle.

Pouvez-vous nous parler du parcours de votre père, Jean Bertin ?

Philippe Bertin : « Après un cursus scolaire très brillant, autour de ses 14 - 16 ans, il a commencé à créer tout un tas de choses : des petites voitures, des postes de radio, des électrophones... Il avait ça dans le sang. Entré à Polytechnique en 1938, il a presque terminé en 1940, au moment où la guerre est déclarée. Mobilisé, il part sur le front. Les polytechniciens sont artilleurs. Blessé, il a perdu des doigts. Au moment de l'occupation allemande, il reprend

ses études et rentre à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace à Toulouse. Il est ingénieur formé à l'université aéronautique. C'est à Toulouse qu'il a rencontré son épouse. Comme mon grand-père, le père de ma mère était dans la résistance il la rejoint.

À la fin de la guerre, il entre comme jeune ingénieur à la SNECMA (Safran Aircraft Engines en 2016). Assez rapidement il devient le patron d'une des directions. Jusqu'en 1955, il est resté à la SNECMA où il a développé pas mal de choses. Puis, il s'est installé dans un petit hangar avec trois personnes, à La Garenne-Colombes (92). C'est là qu'ils ont créé la société Bertin & Cie. Le hangar appartenait à l'un des grands hommes de l'aéronautique, Gabriel Voisin, fabricant d'avions et de voitures. Jean Bertin, était son fils spirituel. »

Est-ce à ce moment que les aérotrains sont nés ?

P. B. : « Non, c'est arrivé beaucoup plus tard. La société Bertin a été conçue sur le transfert de compétences. Mon père s'était aperçu que du fait de la guerre, les progrès avaient été énormes dans le monde de l'aéronautique sur la capacité et la puissance des moteurs. L'idée était d'avoir des domaines d'excellence et de transmettre ce savoir à d'autres secteurs qui n'en n'avaient pas connaissance. La société Bertin est devenue la première société de recherche et développement d'Europe dans les années 1965.

C'est dans ces années-là qu'il a redécouvert, avec l'un de ses ingénieurs, ce que l'on appelle « l'effet de sol ». C'était quelque chose qui avait été découvert 80 ans plus tôt ; quand vous posez une feuille de papier sur une table très lisse, de marbre ou de verre, la feuille glisse avant de s'arrêter. Il y a une couche d'air qui se crée entre la table et la feuille. C'est ce qu'on appelle l'effet de sol. C'est cet effet-là qu'il a utilisé pour réaliser des véhicules.

Cela a démarré par le Terraplane ; un véhicule terrestre avec une roue de guidage et des coussins de sustentation. Puis, l'idée est venue de concevoir un véhicule de transport guidé sur une voie spécifique sustenté par des coussins d'air. C'est à partir de là que l'aventure des Aérotrains a commencé.

Il faut bien comprendre que l'aérotrain n'est qu'un avatar de la société. L'important, c'était la société Bertin & Cie qui, à l'époque, comprenait déjà plus de 300 ingénieurs. C'était une usine à brevets absolument extraordinaire ».

Combien d'inventions ont vu le jour dans la société Bertin & Cie ?

P. B. : « Plusieurs milliers de brevets ont été déposés. Cela va d'une petite tête de ponceuse électrique pour une machine à main au nettoyage et à l'ouverture des noix de coco avec une machine automatique, jusqu'aux têtes de récupération des gaz atomiques lancées par des avions militaires ou aux naviplanes, engins aquatiques. On pourrait passer des heures à parler de tous les brevets ».

Le projet n'a pas abouti à l'époque, malgré sa portée internationale. Que deviennent les aérotrains aujourd'hui ?

P. B. : « Je reste persuadé que c'est un système qui retrouvera une jeunesse. Il a un avantage sur le TGV : une ligne d'aérotrain coûte 3 fois moins cher qu'une ligne de TGV. Mais son utilité n'est pas celle du TGV. Le TGV est un



© Association « Les Amis de Jean Bertin »

transport de masse. L'aérotrain est une navette. On transporte 80, 100 ou 150 passagers à toute vitesse entre deux points. La ligne idéale pour l'aérotrain était Orly-Roissy, pour transférer les voyageurs d'un aéroport à l'autre en 10 minutes. Alors qu'aujourd'hui il faut deux heures. Il y a des projets qui foisonnent à droite, à gauche. Des personnes veulent recréer un aérotrain donc pourquoi pas ! Cette technologie pourrait redevenir d'actualité... ».

Merci à vous Philippe Bertin.



© Association « Les Amis de Jean Bertin »

Prenez place : l'aérotrain, par le pilote Daniel Ermissse

Il y a une cinquantaine d'années, les projecteurs étaient braqués sur une invention de Jean Bertin. Aujourd'hui classé Monument Historique, l'aérotrain fait partie de l'histoire du Pays de Limours. Remontons dans le temps avec le pilote Daniel Ermissse.

Qu'est-ce qu'un aérotrain ?

Daniel Ermissse : « Un aérotrain est un avion sans ailes. Il vole à 3 ou 4 millimètres du sol par l'effet coussin d'air. »

L'aérotrain a volé au Pays de Limours de 1965 à 1974. Quel type d'aérotrain circulait sur la voie de Gometz-la-Ville ?

D. E. : « Le premier (01) avait deux moteurs pour

la sustentation. Ils entraînaient les ventilateurs pour assurer le coussin d'air. Pour la propulsion, il y avait un moteur d'avion et une hélice à pas variable. Il volait autour de 200 km/h. Transformé en mettant un réacteur qui poussait 500 kg, il a atteint la vitesse de 300 km/h.

Le 02 était un biplace à réacteur d'avion. Il y avait le pilote devant et un expérimentateur derrière. Il volait autour de 100 mètres par seconde, c'est-à-dire 360 km/h.

Le pilote Maurice Lefrant a fait un premier record à 428 km/h. On poussait avec le réacteur et en plus, on ajoutait une fusée d'appoint. Pourquoi ? Parce que la voie de Gometz était assez courte (6,6 km), et n'avait qu'un kilomètre de voie rectiligne pour établir les records. Il fallait accélérer très vite. »

D'autres modèles ont été construits et ont été expérimentés sur une voie au nord d'Orléans. Par exemple, l'I80 HC pouvait atteindre 300 km/h et accueillir 80 passagers. En tout, il a réalisé 68 246 km et a transporté 15 913 usagers.

Quelles étaient les spécificités de l'aérotrain ?

D. E. : « L'aérotrain évoluait sur un rail en forme de T inversé. Aucun déraillement n'était possible. Les véhicules étaient très légers : on accélérail et on décélérait très vite.

Le confort : l'aérotrain était muni d'une suspension. Dans l'aérotrain d'Orléans, où l'on était assis, cela permettait d'écrire facilement. Enfin, la simplicité de la construction de la voie. Elle ne nécessitait pas d'entretien. Il n'y avait pas de frottement. C'était sur une voie en béton et avec coussin d'air. »

Vous avez piloté l'aérotrain. Quand avez-vous rejoint le projet ?

D. E. : « En 1966, j'ai été embauché pour m'occuper de l'installation électronique de bord. Il fallait un autre pilote. Un seul pilote, ce n'était pas toujours facile avec les congés.

Un jour, Maurice Lefrant me dit « écoute, tu connais bien toute l'installation. Quand tu manipuleras une manette, tu auras en tête la chaîne qui se passe derrière. C'est très intéressant pour



© Association « Les Amis de Jean Bertin »

nous, et comme il faut former un autre pilote, on va te former. » J'étais un peu ennuyé. J'étais le plus jeune de l'équipe. J'avais 21 ans. Le hasard a fait que cela s'est précipité. Il y avait un pommier sur la base de Gometz. Maurice Lefrant était monté sur un escabeau pour cueillir une pomme. Il est tombé et s'est foulé la cheville.

Il m'a dit « maintenant, c'est à toi de jouer ». J'avais déjà tout en tête. Il s'est quand même mis à côté de moi, même s'il souffrait, et nous sommes partis avec le 01. J'ai commencé comme ça.

J'ai fait toute la campagne : de 1966 à 1978. J'ai eu la chance de piloter (je suis le seul d'ailleurs) toutes les machines et dans toutes les configurations. »



© Association « Les Amis de Jean Bertin »

Actions sociales en Pays de Limours : connaissez-vous ces associations ?

Qu'il s'agisse d'aides à la personne, d'aides alimentaires ou même financières, ces associations accompagnent tous types de publics. Découvrez leurs engagements et leurs actions.

La Croix Rouge française, unité locale de Limours



- **Boutique** : s'adresse à tous. Collecte de dons et revente de vêtements avec participation financière modeste. Elle est située 44 route de Chartres à Limours. Ouverte les lundis de 14 h à 19 h, les mercredis de 9 h à 12 h, les vendredis de 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h et les samedis de 9 h à 12 h. 01 84 83 16 70
- **Aides d'urgence** : en relation avec les CCAS et les travailleurs sociaux. Attribution d'aides financières et de tickets service pouvant couvrir différents besoins (loyer, alimentation, transport...). Dossiers étudiés en commission d'aide sociale qui statue sur le montant accordé en fonction du budget.
- **Transport solidaire** : action permettant de favoriser la mobilité et l'autonomie. Mise en place de moyens de transport pour permettre l'accessibilité aux services de personnes non véhiculées et/ou sans possibilité de transport en commun.
- **FLE (Français Langue Étrangère)** : ateliers permettant d'apprendre et maîtriser la langue française. Objectif : aider les apprenants à être à l'aise à l'oral comme à l'écrit, pour une meilleure adaptation en France.
- **Inclusion numérique** : action en cours de développement. Permet de proposer un

accès à un ordinateur, une connexion internet ainsi que des explications sur l'utilisation du numérique, essentiel de nos jours pour participer et s'intégrer pleinement à la société.

- **Coordonnées de l'Unité Locale** :
Rue du Saut du loup - 91470 Limours
01 64 58 84 69 - ul.limours@croix-rouge.fr
Site : limours.croix-rouge.fr

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), à Limours



L'ADMR propose des services à domicile à l'ensemble de la population locale, pour tous les besoins du quotidien dans 4 grands domaines :

- **Autonomie** : services spécialisés pour les personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de retour d'hospitalisation. Soutien aux aidants...
- **Confort à domicile** : accessible à tous pour améliorer la vie quotidienne.
- **Famille** : garde d'enfants à domicile, soutien aux familles...
- **Santé** : services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Les services proposés sont le ménage/repas, les services pour personnes en situation de handicap, les services pour seniors et le soutien aux familles.

- **Coordonnées de l'ADMR** :
11 place du Général de Gaulle - 91470 Limours
01 64 91 11 84 - accueil.limours@fed91.admr.org
Site : www.admr.org/associations/admr-du-canton-de-limours

NOA CLIC (Nord-Ouest Autonomie/Centre Local d'Information et de Coordination)



Service d'accompagnement des administrés âgés de plus de 60 ans ayant pour mission l'amélioration des conditions de vie et le maintien à domicile.

- NOA informe et oriente les personnes de plus de 60 ans ainsi que leur entourage et les professionnels, répond aux besoins liés à la perte d'autonomie, à l'accès aux droits et aux soins, aux transports, à l'habitat.
- Le CLIC NOA intervient aussi sur le volet de la prévention, à destination des seniors et des aidants. Dans ce cadre, un groupe de soutien aux aidants en partenariat avec la MSA (Mutualité Sociale Agricole) se réunit tous les mois au Centre Hospitalier de Bligny pour tous les aidants du secteur.

- **Coordonnées de NOA CLIC** :
Antenne de Limours : Place du Gymnase - 91470 Limours
01 69 80 59 72 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 -
noa@lm.univ.fr - Site : www.lesmagnolias-univ.fr/
offre-soins-services/bien-vieillir-chef-soi/noa-nord-ouest-autonomie/

Le Carrefour des Solidarités, à Limours



- **Épicerie sociale** : réservée aux familles bénéficiaires adressées par les travailleurs sociaux ou les CCAS. Sur rendez-vous préalable. Ouverte les mercredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h et jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- **Braderie** : vente aux familles bénéficiaires les mercredis et jeudis aux mêmes horaires que l'épicerie sociale. Ouverte et vente tout

public le samedi : 9 h 30 à 12 h.

- **Aide aux familles** pour des projets de vacances en lien avec la CAF.
 - **Aide à l'insertion** : cours de français, aide aux démarches administratives.
- **Coordonnées du Carrefour des Solidarités** :
3 rue du Bac - 91470 Limours - 01 64 91 26 38
carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr
Site : carrefourdesolidarites91.org

Le FSL 91 (Fonds de Solidarité pour le Logement en Essonne)



- **Aides financières aux ménages en difficulté** pour payer les charges liées au logement tant pour y accéder (dépôt de garantie, frais d'agence, etc.) que pour s'y maintenir (loyer, factures d'électricité, etc.). Sous conditions notamment de ressources, les aides sont accordées sous forme de prêts ou de subventions.
- **Aide à l'Accès** : dispositif d'aide aux personnes qui entrent dans un logement locatif ou accèdent à un logement plus adapté. Le FSL peut être sollicité pour le dépôt de garantie, une aide aux frais d'installation, d'agence et de déménagement. Pour les futurs locataires du parc social, le Fonds de solidarité logement peut également se porter garant.
- **Aide au Maintien** : dispositif pour éviter les expulsions locatives de ménages en impayés de loyers et/ou de charges locatives.
- **Aide au FSE (Fonds Solidarité Énergie)** : dispositif pour aider les titulaires de contrat à la résorption d'impayés de fournitures d'énergie, d'eau, de téléphonie fixe et d'internet ou pour financer sur devis des frais de combustibles de chauffage (gaz, fuel, granules, etc.).

- **Les coordonnées du Fonds de solidarité logement** :
fsl91@cd-essonne.fr

- **Pour connaître les conditions et obtenir un dossier** :
www.essonne.fr/le-departement/les-organismes-associés/le-fonds-de-solidarite-pour-le-logement-fsl

Pour contacter un travailleur social (assistante sociale de la commune du demandeur, CCAS...), une maison France service qui peut vous aider dans vos démarches.



- La CCPL entretient des liens étroits avec l'ensemble de ces associations, notamment à travers le versement de subventions de fonctionnement chaque année et l'aide à l'organisation d'événements.

Montant des aides attribuées en 2025 :

La Croix Rouge : 12 000 € ; ADMR : 69 432,50 € ; Noa Clic : 25 836 € (appel annuel à participation financière) ; Carrefour des Solidarités : 1 500 € et une mise à disposition de leur local ; FSL Essonne : 6 822,50 € (appel annuel à participation financière)



Centre Hospitalier de Bligny : des soins et du lien, pour tous les habitants

Cet hôpital accueille des patients depuis plus de 120 ans. À l'origine sanatorium, Bligny a su développer son offre de soins au fil du temps pour devenir l'hôpital associatif privé solidaire que nous connaissons aujourd'hui, reconnu pour la qualité de ses soins.



Situé à Briis-sous-Forges, dans un parc de 85 hectares, le Centre Hospitalier de Bligny est labellisé **Hôpital de proximité** par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cela signifie que chacun peut y trouver une réponse adaptée à ses besoins de santé, du premier niveau de soins jusqu'à des prises en charge spécialisées, en lien avec de nombreux partenaires du territoire. L'établissement propose également des soins spécialisés pour des patients venant de toute l'Île-de-France voire au-delà. Bligny, c'est **374 lits d'hospitalisation**, dont **24 en hôpital de jour**, et de nombreux services médicaux :

- **des consultations de spécialistes** (pneumologie, diabétologie, dermatologie complexe – après avis du médecin traitant, neurologie, maladies infectieuses, oncologie, cardiologie...);

- **des examens** (scanner, IRM, plateaux techniques de pneumologie et de cardiologie);
 - **Un laboratoire d'analyses médicales** Cerebaliance;
 - **Un accès à la télémedecine;**
 - **Un engagement pour le Sport-Santé.**
- Depuis janvier 2022, le Centre Hospitalier de Bligny est reconnu Maison Sport-Santé (MSS) par les Ministères des Sports et de la Santé. La MSS sensibilise les patients et les habitants du territoire aux bienfaits de l'activité physique sur la santé, et les invite à la pratiquer avec des professionnels (gymnastique, renforcement musculaire, cardio-training, marche nordique, salle de sport, tennis).



Le Centre Hospitalier de Bligny en constante évolution

Depuis lundi 8 septembre, le service de Médecine Polyvalente de Bligny a augmenté sa capacité d'accueil, passant de **25 à 39 lits**. L'unité de soins palliatifs rouvrira ses portes en novembre 2025.

Coordonnées du Centre Hospitalier de Bligny :

Rue de Bligny, 91640 Briis-sous-Forges
Prise de rendez-vous : secrétariats ouverts de 9 h à 13 h, puis de 14 h à 17 h. Tous les numéros de téléphone sont accessibles sur le site de l'établissement : www.chbligny.fr rubrique Espace Patient.

Adaptez votre logement en toute sérénité avec L'ALEC Ouest Essonne

Installation d'une douche sécurisée, motorisation des volets ou encore pose d'un monte-escalier : adapter un logement peut parfois nécessiter des travaux simples mais essentiels pour préserver confort, sécurité et autonomie. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il existe aujourd'hui des aides financières importantes pour vous accompagner dans ces démarches.

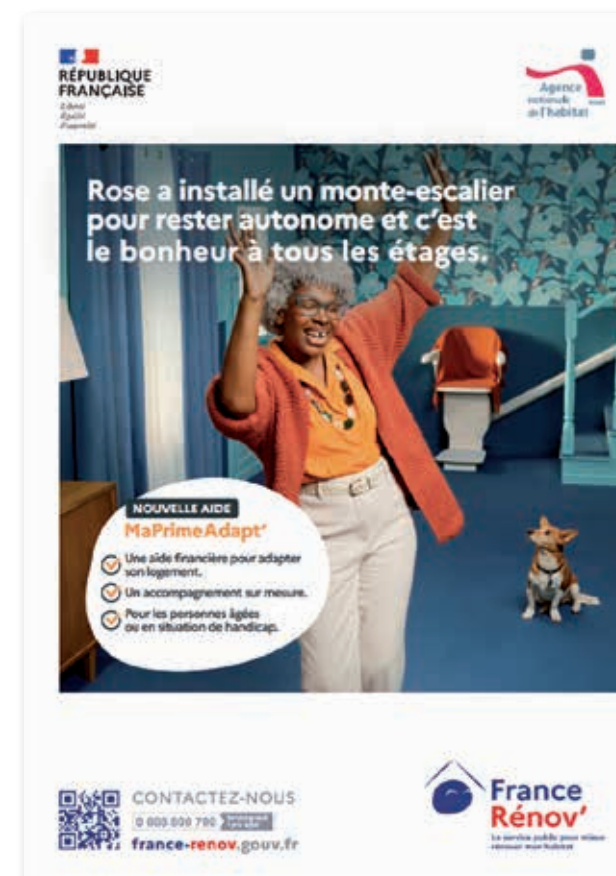
La principale aide de l'État pour financer les travaux d'adaptation du logement, **MaPrimeAdapt'**. Elle permet de couvrir jusqu'à 50 % ou 70 % du montant des travaux, selon vos ressources.

MaPrimeAdapt' s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires ou locataires du parc privé. Cette aide est ouverte aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées de 70 ans

et plus, mais aussi aux personnes de 60 à 69 ans présentant une perte d'autonomie (reconnue GIR 1 à 6). Pour y être éligible, les ressources du foyer doivent être modestes ou très modestes.

Sur le territoire de la CCPL, l'ALEC Ouest Essonne, via son espace Conseil France Rénov', vous accompagne gratuitement et de manière personnalisée pour faciliter toutes vos démarches. Les permanences ont été lancées en 2021 au siège de la CCPL, à Briis-sous-Forges, et en mai 2025 dans la salle Polyvalente, 2 bis rue de Marcoussis, à Limours. Les conseillers évaluent vos besoins, vous orientent vers les bons dispositifs et vérifient votre éligibilité aux aides disponibles. Ils vous apportent **un conseil neutre, indépendant et de proximité** pour que votre projet soit le plus serein possible.

Adapter son logement, c'est gagner en autonomie aujourd'hui et vivre chez soi plus longtemps, en toute sécurité.



CONTACTEZ-NOUS
0 800 500 796
france-renov.gouv.fr

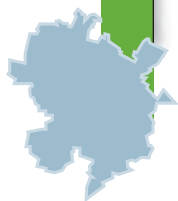
France
Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat

Alec
OUEST
ESSONNE

avec France
Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat

Besoin d'un accompagnement ?

Prenez rendez-vous. Contactez l'ALEC Ouest Essonne à l'adresse conseil.adaptation@alecoe.fr ou par téléphone au 01 60 19 10 95



Regard sur le Domaine de Soucy



Véritable écrin de verdure, le Domaine de Soucy, à Fontenay-lès-Briis, est un lieu propice à la promenade, à la détente et à la découverte de la biodiversité locale.

La période estivale a permis de réaliser de nombreux aménagements au Domaine de Soucy visant à améliorer et valoriser le site. L'entrée du domaine a été retravaillée en créant un accès piéton séparé de l'entrée des voitures afin de sécuriser les entrées et sorties des piétons/vélos. Les deux chemins menant à la halle refaits permettent une circulation plus aisée pour tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes.



Au Domaine de Soucy, les travaux se poursuivent du côté de la chapelle, qui sera rénovée. Un city stade multisports sera également installé.



Le Domaine de Soucy est **ouvert de 9 h à 19 h entre avril et septembre**, puis de **9 h à 17 h d'octobre à mars**. Il offre aux visiteurs des chemins de randonnée, des aires de pique-nique et des parcours pédagogiques pour petits et grands.

N'hésitez pas à venir le découvrir : vous en apprécierez les couleurs en toutes saisons.



Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615 rue Fontaine de Ville - 91640 Briis-sous-Forges

0164 90 79 00 - accueil@cc-paysdelimours.fr - cc-paysdelimours.fr

@CCPAYSDelimours

